

# Projet de Centrale TGV (Turbine Gaz Vapeur) à Visé, Navagne – L'Enquête Publique est lancée pour 30 jours...

## Réagissez MAINTENANT pour SAUVER VOTRE environnement de vie !!

### SIGNEZ la LETTRE ci-dessous – CHAQUE signature est importante, elle nous aide à VOUS représenter.



Date ... / ..... /2008

Service Environnement Ville de Visé  
rue de Mons 11  
4600 VISE

#### Concerne: projet de centrale TGV de la SA SPE-Luminus, site de Navagne.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,  
Monsieur le Fonctionnaire Délégué,  
Monsieur le Fonctionnaire Technique,

Je souhaite par la présente et en accord avec la procédure d'enquête publique exprimer mon opposition au projet de construction d'une centrale TGV (Turbine Gaz Vapeur) sur le site de Navagne à Visé.

Ce projet ne présente en effet que peu d'avantages pour la Basse-Meuse et ses communes limitrophes au vu des nuisances et des dommages irréparables qu'elle causerait à l'environnement de vie:

- Il s'agit d'un projet démesuré de 900MW équivalents à 56% de la capacité actuelle de production de la SPE/Luminus. Elle serait la centrale au gaz la plus puissante jamais construite en Belgique comparable en puissance à une tranche nucléaire, et ce sans aucun rapport avec les besoins locaux et régionaux d'électricité;
- La structure prévue des bâtiments est considérable (par exemple 2x 70x70 mètres au sol d'une hauteur de 34 mètres pour les aérocondenseurs) ; les cheminées de 55 mètres et la ligne à haute tension de 80 mètres sont en contradiction fondamentale avec le Plan Communal d'Aménagement qui définit une zone à valeur PME et impose la préservation de zones naturelles ;
- Un tel gigantisme industriel n'est pas compatible avec la proximité de la Ville de Visé et des autres zones d'habitat ;
- L'importance des rejets atmosphériques du fait de la puissance aggraverait de façon significative la pollution déjà élevée en Basse-Meuse en particulier en ce qui concerne les oxydes d'azote (NOx), précurseurs de pollution indirecte par l'ozone troposphérique (au niveau du sol) et de microparticules (dites secondaires). L'absence de mesures précises sur Visé et ses zones frontalières requiert que le principe de précaution soit respecté ;
- Le projet porterait sérieusement atteinte au paysage de Visé et de la vallée de la Meuse avec, en outre, des impacts négatifs et indiscutables sur la valeur de l'immobilier et le tourisme en Basse-Meuse et à Eijsden;
- Cette centrale rejeterait 1,7 million de tonnes de CO2/an ce qui contribuerait à rendre plus difficile le respect des objectifs de la Région wallonne en matière de lutte contre le réchauffement climatique ;
- Le projet de centrale au gaz est déjà dépassé au plan énergétique et du développement durable. L'investissement massif aurait pour conséquence de freiner l'exploitation des énergies renouvelables ainsi que la multiplication de petites unités de cogénération (production de chaleur et d'électricité, rendement supérieur à 80%) pourtant indispensables pour limiter les rejets de gaz à effet de serre et permettre le développement des réseaux de chaleurs (réduire les coûts de chauffage pour les habitants) – par exemple à Visé.
- Sans compter qu'une telle centrale présentera d'autres risques et nuisances : bruit par basses fréquences, etc.

En conséquence, je demande à la Ville de Visé de rendre un avis négatif et aux fonctionnaires délégué et technique de la Région wallonne de refuser ce projet.

En vous remerciant de l'attention accordée à ma réclamation, agréer l'assurance de tout mon respect.

NOM .....

Adresse: .....

SIGNATURE .....

La lettre doit être adressée pendant la période de l'Enquête Publique (du 16/09 au 15/10) au service environnement de la Ville de Visé, 11 rue de Mons 4600. Elle peut également être déposée chez un des commerçants participants à l'action ou directement au service environnement pendant les heures d'ouverture.



# REFUSEZ LE PROJET MONSTRE DE LA CENTRALE TGV

**DEFENDRE  
VOS INTERETS A LA REUNION D'INFORMATION  
DU 24 SEPTEMBRE (19:30)  
AU COLLEGE SAINT-HADELIN**



http://www.tgv-visé.be  
E-DATEUR RESPONSABLE : CELLULE DE REFLEXION 7, AVENUE ALBERT TER 4600 VISE